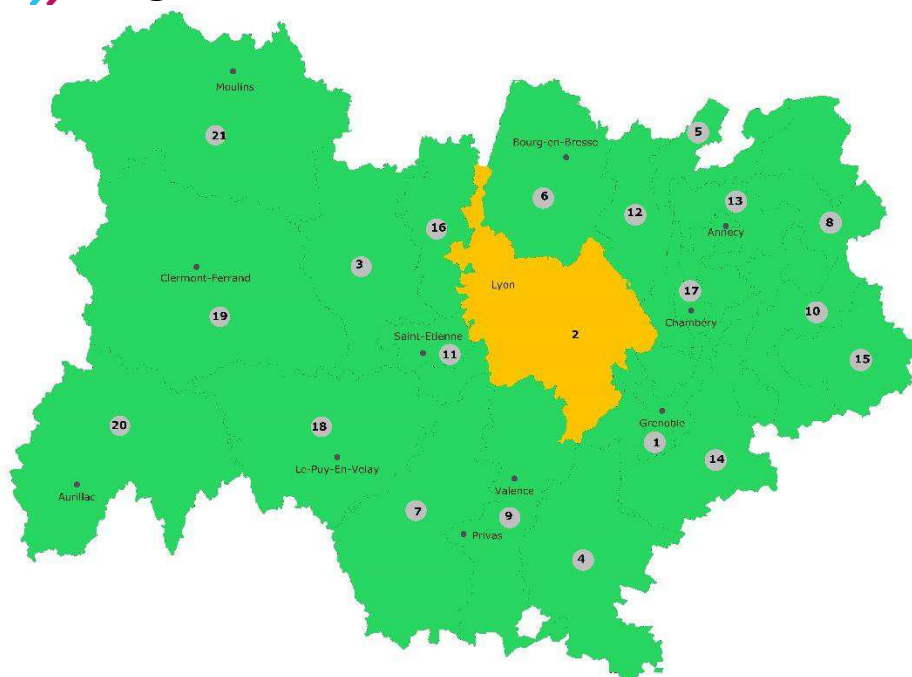


> Vigilance



Bassin(s) d'air concerné(s) par une vigilance	Polluant(s) en cause	Prévision de seuil dépassé en µg/m3
--	----------------------	--

Bassin lyonnais / Nord-Isère	PM10	50
------------------------------	------	----

Pas de vigilance particulière

Vigilance Jaune

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (j ou j+1) seuil information

Vigilance Orange

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (j ou j+1) seuil alerte premier niveau OU

Dépassement persistant, soit 2 ou 3 jours consécutifs, seuil information, entre J-2 et J+1

Vigilance Rouge

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (j ou j+1) seuil alerte second niveau OU

Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs ou plus, seuil alerte premier niveau OU

Dépassement persistant, soit 4 jours consécutifs ou plus, seuil information, de J-2 à J+1

> Commentaire de la situation et de l'évolution

Depuis le lundi 30 octobre, les taux de particules sont en progression constante sur le bassin lyonnais-Nord Isère, notamment le long de la vallée du Rhône. Ces particules sont en majorité liées aux phénomènes de combustion par le chauffage (remis en fonctionnement dans de nombreux foyers), mais également par le trafic routier et par certaines activités industrielles.

Mercredi 1er Novembre, le seuil d'information pour les particules a été franchi sur le bassin Lyonnais Nord-Isère.

Jeudi 2, un faible vent de sud devrait freiner la hausse des concentrations, mais il sera insuffisant pour faire repasser les taux de particules en dessous du seuil d'information. Une vigilance orange est donc activée ce jour à 13h30 et pour les 24 prochaines heures sur le Bassin lyonnais Nord-Isère.

Vendredi 3, des conditions météorologiques à nouveau anticycloniques laissent à craindre une reprise de la progression des taux de particules sur le territoire par accumulation. La situation pourrait s'améliorer samedi, avec l'arrivée probable d'une perturbation accompagnée de précipitations et d'un vent soutenu.

Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre et les éventuelles actions obligatoires de réduction des émissions.

Prochain bulletin demain vendredi 3 novembre à 13h30.

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type combustion**

Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardio-vasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Continuez d'aérer votre domicile



Limitez vos activités physiques intenses



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

Personnes sensibles et vulnérables



Eloignez vous des grands axes routiers aux périodes de pointes



Evitez les activités physiques intenses en plein air



Reportez les activités qui demandent le plus d'effort



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Maîtrisez la température de votre logement (19°C)



Evitez de brûler vos déchets verts



Si vous vous chauffez au bois, veillez à utiliser un appareil performant



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez l'écobuage et toutes opérations de brûlage à l'air libre



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments (19°C)



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes